



Bureau des étudiants 3iL

Groupe 3iL Limoges

Règlement officiel de compétition

3iL Rocket Cup II

Version du 17/02/2021

Sommaire

Règlement du tournoi	3
Article 1er – Participation.....	3
Article 2 – Lots.....	4
Article 3 – Modalités de participation	4
Article 4 – Règles du tournoi.....	5
Article 5 – Responsabilité	5
Article 6 – Acceptation et consultation du règlement.....	5
Article 7 – Droit à l'image.....	6
Article 8 – Informations générales	6
Règles de la compétition	7
Article 1er – Déroulement de la compétition.....	7
Article 2 – Règle du jeu	8
Article 3 – Conduite générale.....	8
Article 4 – Interruption de jeu.....	9
Article 5 – Processus de jeu.....	9
Article 6 – Triche.....	9
Article 7 – Modifications par l'Organisateur.....	10
Article 8 – Violation du règlement	10

Règlement du tournoi

L'association Bureau des étudiants 3iL organise un tournoi de jeu vidéo Rocket League le samedi 27 février 2021 qui se déroulera exclusivement en ligne, qu'importe d'où vous participez. Seuls les étudiants inscrits à 3iL peuvent participer à ce tournoi, une dérogation pour les joueurs extérieurs est possible si et seulement s'il y a une annonce officielle (sur les réseaux sociaux et le [Discord](#) du tournoi) .

Article 1^{er} — Participation

Le jeu-concours est ouvert à tous joueurs de plus de 17 ans s'étant inscrit sur le site toornament.com entre le mercredi 17 février 2021 et le vendredi 26 février 2021. Les participants mineurs doivent impérativement être autorisés par leur représentant légal.

Dans le cas où des places seraient disponibles le vendredi 26 février 2021 à 20h, en cas de désistement ou de non-présentation avant 19h30 d'un joueur ou une équipe inscrit, l'organisateur se réserve le droit d'accepter la participation d'une équipe non inscrite à l'avance et présent dans le [Discord](#) du tournoi, ou d'annuler la participation de l'équipe entière. Les horaires du tournoi sont : le samedi 27 février 2021 de 13h30 à 17h. Les joueurs doivent impérativement se présenter sur notre [Discord](#) à 13h00 le samedi 27 février 2021 pour valider leur présence.

Il est rappelé que la qualité de gagnant est subordonnée à l'exactitude des coordonnées et renseignements fournis à l'occasion du Jeu. Toute participation devra être loyale : il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs de Jeu proposés, notamment afin de tenter d'en modifier les résultats.

L'Organisateur se réserve la possibilité d'annuler à tout moment et sans préavis la participation de tout participant qui n'aurait pas respecté le Règlement. Il est rigoureusement interdit pour une même personne physique de jouer à partir d'un compte de Joueur ouvert au bénéfice d'une autre personne.

L'Organisateur se réserve le droit de faire toutes les vérifications nécessaires en ce qui concerne l'identité et l'adresse des Participants. Toute indication erronée ou frauduleuse entraînera l'annulation de la participation.

L'Organisateur se réserve également le droit d'écarter les inscriptions des Participants ne respectant pas les conditions posées pour le Jeu.

Article 2 – Lots

Un total de 100€ sous forme de carte-cadeau* sera distribué à l'issue du tournoi à répartir entre les membres de l'équipe.

Les lots peuvent être nominatifs et, à ce titre, ne seront ni remboursables, ni transmissibles, ni échangeables, que ce soit contre des espèces ou un autre lot. Les lots ne pourront donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte.

L'Organisateur se réserve la possibilité de remplacer les lots annoncés par des lots d'une valeur proche ou équivalente sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée par les Participants.

Dans l'hypothèse où les gagnants ne voudraient pas ou ne pourraient pas, pour quelque raison que ce soit, bénéficier de tout ou partie de la dotation gagnée, dans les conditions décrites dans le Règlement, ils perdront le bénéfice complet de ladite dotation et ne pourront prétendre à une quelconque indemnisation ou contrepartie. Les lots qui ne seraient pas réclamés ne seront pas remis en jeu. Les joueurs non présents à la remise des lots ne pourront récupérer leur lot ultérieurement.

*Carte-cadeau : Vous pourrez choisir sur quelles plateforme ou magasin vous souhaitez recevoir une carte-cadeaux. L'organisation se réserve toutefois le droit de refuser certaines boutiques physiques ou en lignes.

Article 3 – Modalités de participation

Pour participer, le capitaine seul devra rentrer le nom de son équipe et de son mate au préalable en remplissant le bulletin de participation sur le site internet toornament.com. Toutes les rubriques du formulaire d'inscription doivent être complètement remplies.

La validation par le participant de son inscription implique l'entière acceptation du présent règlement. Le participant étant mineur, l'autorisation de son représentant légal devra être transmise par écrit conformément aux consignes données par l'Organisateur.

Informations nécessaires pour inscription	
<input checked="" type="checkbox"/> Nom / Prénom	<input checked="" type="checkbox"/> Rang en jeu
<input checked="" type="checkbox"/> Pseudo	<input checked="" type="checkbox"/> Étudiant 3iL
<input checked="" type="checkbox"/> Adresse e-mail (l'adresse 3iL est obligatoire pour les étudiants actuellement inscrits au Groupe 3iL)	

Aucune participation par courrier ou par tout autre moyen que celui détaillé ci-dessus ne sera acceptée. Le non-respect du règlement, ainsi que toute fraude ou tentative de fraude commise en vue de percevoir indûment un lot, ou toute intention malveillante de perturber le déroulement du jeu, pourra donner lieu à l'éviction de son auteur, l'organisateur se réservant le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

Article 4 – Règles du tournoi

La participation au tournoi implique entière acceptation des règles propres à la compétition et annexées au présent règlement.

Tout joueur inscrit au tournoi se doit, dans le cadre du fair-play et du bon déroulement de la compétition :

- De jouer toutes ses parties à 100% de ses capacités ;
- De prévenir les admins du tournoi en cas d'absence (le plus tôt, le mieux) ;
- De respecter les conditions d'utilisation de Rocket League et de Twitch. Des sanctions pourront être prises en cas de non-respect de ces règles.

Article 5 – Responsabilité

L'organisateur se réserve le droit d'annuler, d'écourter, de prolonger, reporter ou modifier les conditions du jeu à tout moment si des circonstances de force majeure l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

L'Organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas de dysfonctionnements, notamment dus à des actes de malveillance externe, qui empêcheraient le bon déroulement du Jeu. Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du tournoi est perturbé par une intervention humaine non autorisée ou toute autre cause lui échappant, l'Organisateur se réserve le droit d'interrompre le tournoi ou d'en modifier les modalités.

En cas de force majeure où si le lot remporté ne pouvait être réalisé, la responsabilité de l'organisateur ne serait pas engagée et ne pourrait être recherchée. Le gagnant renonce à tout recours à son encontre.

Article 6 – Acceptation et consultation du règlement

La participation au tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des conditions particulières s'appliquant à chacun des lots, ainsi que l'acceptation pleine et entière de l'arbitrage en dernier recours de l'organisateur.

Le présent règlement sera disponible sur notre [Discord](#) et sur demande par mail. Le règlement peut être également adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande écrite à l'adresse suivante : 43, rue Sainte-Anne 87000 Limoges
Le mail de l'association est le suivante : bde@3il.fr

Article 7 – Droit à l'image

Les gagnants acceptent par avance, sans aucune contrepartie ou compensation de quelque sorte que ce soit, que l'organisateur, selon n'importe quel mode et auprès de tout public, leurs noms et leurs photographies, ainsi que leurs déclarations écrites ou orales, à des fins de relations publiques, de presse, compte rendu rédactionnel.

Article 8 – Informations générales

Les réclamations ou litiges nés de l'interprétation ou de l'exécution du Règlement, à l'exclusion de ceux relatifs à la nature et à la qualité des lots, devront être soumis, par lettre recommandée avec avis de réception, à l'association à l'adresse suivante : 43, rue Sainte-Anne 87000 Limoges

Toute contestation ou réclamation relative au présent jeu ne pourra être prise en considération passé un délai d'un mois après l'expiration du jeu. Toute difficulté d'interprétation ou d'application du Règlement sera soumise à l'appréciation souveraine de l'Organisateur.

Ce présent règlement comprend **10 pages**, toutes doivent être lues et pleinement acceptées par tous les participants.

Règlement établi par **M. Julien Gravereau Morelli** et **M. Corentin Moeau** à **Limoges**, le **17/02/2021**

M. le Responsable évènementiel

Julien Gravereau Morelli

M. l'Organisateur du tournoi

Corentin Moreau

Règles de la compétition

Article 1^{er} – Déroulement de la compétition

La compétition est divisée en trois phases avec 8 matchs en simultanés :

- ☑ Une phase de match à élimination directe jusqu'en demi-final ;
- ☑ Une phase de match en BO3 pour les demi-finales ;
- ☑ Une phase de match en BO5 pour les finales.

Un total de 32 joueurs (16 équipes de 2) répartis dans 4 poules pourront participer au tournoi. La sélection des 32 joueurs se fera par inscription sur le site internet toornament.com.

Le déroulement du tournoi est donné à titre indicatif, et est susceptible d'être modifié par les organisateurs, en amont ou le jour même de la compétition.

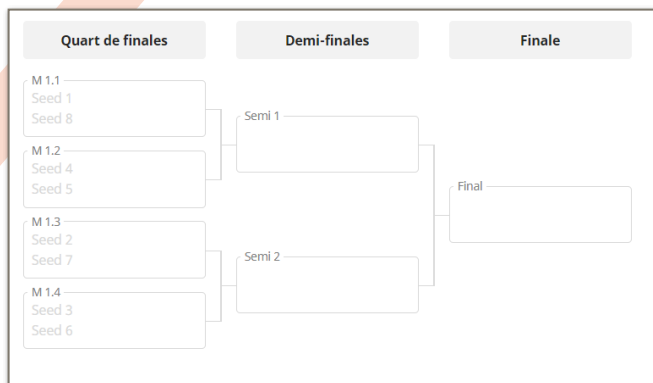
Chaque phase sera lancée en même temps pour permettre que chaque match soit joué en simultané. Chaque phase sera lancée dans les différentes poules par les responsables du tournoi attiré à leurs poules respectifs.

A la fin du match, chaque capitaine doit communiquer au responsable de sa poule, une capture d'écran du score final. Le responsable devra transmettre aux organisateurs, les scores (pas la capture) du tournoi qui se chargeront de mettre à jour le tournoi sur le site internet toornament.com.

Présentation des phases de poules :

Groupe de l'Octane	Groupe de la Dominus	Groupe de la Fennec	Groupe de la Breakout
TBD -	TBD -	TBD -	TBD -
TBD -	TBD -	TBD -	TBD -
TBD -	TBD -	TBD -	TBD -
TBD -	TBD -	TBD -	TBD -

Pour vous inscrire, vous devez absolument avoir une équipe déjà complète et prête à concourir. Si besoin, vous pouvez rechercher des partenaires de jeu sur le [Discord](#).



Une fois les phases de poules terminées, les deux meilleures équipes de chaque poule se rencontreront lors des phases finales (S'il y a une égalité, le goal-average déterminera les poules).

Ces matchs seront en BO1 pour les quarts, en BO3 pour les demis, et en BO5 pour la finale. Les équipes qui seront sélectionnées pour cette phase seront annoncés par les organisateurs.

La durée de chaque match est de 5 minutes, suivi de prolongation en mort subite. La compétition utilise le mode Tournoi de Rocket League, c'est-à-dire que le jeu règle la plupart des paramètres par défaut que les matchs en 2v2 ranked. Tout paramètre non précisé doit être considéré comme ayant sa valeur par défaut.

Le tournoi sera disponible gratuitement sur la plateforme de streaming [twitch.tv](https://www.twitch.tv) sous forme de live et sera diffusé sur la chaîne du BDE3iL. Une communication du live se fera en amont. Il sera lancé 5 minutes avant les débuts du tournoi et partagera les deux journées.

Le live sera commenté par deux casters le JOUR 1, et deux autres casters le JOUR 2. Une régie/responsable du live aura la responsabilité de ce dernier durant les deux jours.

Article 2 — Règle du jeu

Deux équipes de deux joueurs s'affrontent ; chaque joueur contrôle un véhicule et peut ainsi frapper dans un ballon, avec pour objectif de marquer dans le but adverse. Le joueur peut utiliser une jauge de boost pour accroître sa vitesse ou le maintenir dans les airs.

Dans le mode de jeu principal, une équipe gagne si cette dernière a marqué plus de buts que son adversaire lors du temps imparti. S'il y a une égalité, alors les prolongations s'imposent, et la première équipe qui marque un but, gagne la partie.

Article 3 — Conduite générale

Les participants devront se comporter de manière raisonnable, et maintenir une conduite polie et correcte envers les spectateurs, les membres de l'organisation, et ses représentants ou personnels, les officiels, ainsi que les autres joueurs. Les participants devront impérativement éviter toute insulte ou langage offensant, et ce en toutes circonstances.

Tout comportement abusif et/ou incorrect, harcèlement et menaces incluses, est formellement interdit. Toute action déconcentrant le joueur adverse est interdite. Il en est de même pour toute action jugée anti fair-play par l'arbitre. Tout abus physique, action menaçante ou langage menaçant, dirigé à l'encontre d'un autre joueur, d'un spectateur, d'un officiel ou n'importe quelle autre personne est formellement interdit.

Aucun écart relatif aux consoles de jeux, manettes ou tout autre équipement ne sera toléré. Toute action interférant avec le déroulement d'un match incluant, mais non limité au bris volontaire d'une console de jeu, l'interruption du courant électrique, et l'abus de la touche « pause » en match sont interdits.

Article 4 – Interruption de jeu

Si un match est interrompu intentionnellement par un joueur, ce joueur sera automatiquement disqualifié et verra le match en question perdu par forfait. Si un match est interrompu du fait d'une cause extérieure, telle qu'une erreur de la console de jeu ou une perte de courant, le match sera repris à partir du moment de l'interruption.

Sans entrer en conflit avec les points précédents, les joueurs pourront mettre le jeu en pause pour remplacer un de leurs joueurs, à la mi-temps, ou si un joueur est expulsé, ou si un joueur est blessé. Les joueurs auront également la possibilité de mettre le jeu en pause lorsqu'ils auront une réclamation à faire auprès de l'arbitre. Il appartiendra ensuite à l'arbitre de statuer sur cette réclamation.

Article 5 – Processus de jeu

Les joueurs devront se rendre à l'endroit qui leur est indiqué pour disputer le match. À partir de ce moment, ils doivent avoir déjà configuré leurs commandes en accord avec les règles décrites dans l'article premier. Chaque joueur se doit de vérifier sa manette ou son clavier/souris avant le coup d'envoi. Il ne pourra pas faire pause pendant le match en cas de problème. À la fin de leur match, les joueurs devront attendre pour appeler un officiel, qui notera leur score et le rapportera à l'organisation pour déclarer la suite du tournoi.

Article 6 – Triche

Il est strictement interdit aux participants d'utiliser quelconque outil ou assistance extérieure pouvant apporter un avantage déloyal lors du tournoi. Ceci comprend notamment (liste non exhaustive), l'utilisation de cheats (wall, aim scripting quelconque, ...), ainsi que la communication avec un tier-extérieur durant le match.

Quelconque constatation, automatique ou manuelle d'une quelconque assistance entraînera la disqualification immédiate de l'équipe du tournoi.

Article 7 – Modifications par l'Organisateur

Toutes les règles sont sujettes à modification, sans qu'il soit impératif d'en prévenir les participants. Il est de la responsabilité des joueurs de connaître et comprendre les règles le jour du tournoi. Certains changements pourront être appliqués au format du tournoi ou aux règles le jour de la compétition si nécessaire afin de s'adapter à toute circonstance particulière.

Article 8 – Violation du règlement

Les organisateurs de la compétition pourront à tout moment sanctionner tout comportement qui leur paraît abusif et/ou fautif, ce qui inclut, mais ne se limite pas à ceux décrits dans les sections 2, 3 et 4. Cette sanction pourra aller du simple avertissement à l'exclusion totale de la compétition. Cela s'applique aux joueurs comme aux spectateurs.

